

Indications pour les célébrations simplifiées du Triduum 2020

Matin de Pâques 12 avril 2020

Livret de participation en ligne :

[http://www.prionseneglise.ca/images/accueil/pdf/TRIDUUM_2020_\(A\).pdf](http://www.prionseneglise.ca/images/accueil/pdf/TRIDUUM_2020_(A).pdf); pp. 109-134.

A. Préparatifs particuliers

- Plusieurs paroisses n'ont pas pu recevoir leur nouveau cierge pascal. On peut alors utiliser un cierge pascal d'une année précédente.
- On place le cierge pascal près de l'autel.
- On omet l'encens et les processions.

B. Liturgie

1. Rites préparatoires

- Pour le rite pénitentiel, on utilise les intentions proposées plutôt que le rite de l'action de grâce pour l'eau et l'aspersion.
- Ceux qui voudraient bénir l'eau en ce matin de Pâques peuvent le faire en employant la formule simple de bénédiction, sans aspersion. Seul le prêtre qui préside se signe.
- Là où c'est possible, les cloches sonnent pour le Gloria.
- Rappel : on invite les pasteurs à faire en sorte que les cloches des églises sonnent à 11h00, en ce jour de fête.

2. Liturgie de la Parole

- Tout se déroule comme le rituel habituel le propose.
- Pour la profession de foi, si un ou deux participants sont présents, on peut reprendre les promesses baptismales. Sinon, on proclame le Credo.

3. Liturgie eucharistique

- La suite de la liturgie se déroule comme à l'ordinaire.
- Pour la communion, si un ou deux autres participants sont présents, on laissera la personne prendre l'hostie sur la patène pour minimiser les contacts.

Pour information : abbé Robert Gendreau – rgendreau@diocesemontreal.org